



Commune de Manonville

**COMPTE RENDU
CONSEIL MUNICIPAL DU 2 FEVRIER 2018**

Présents : BERNARD Claude, DOHR Hervé, GERWIG Christelle, GUENSER Michel, LECOMTE Nicolas, LEMOY Odile, SCHARPF Raymond, THIERY Patrick et WODLING Nadine

Excusés : BERRAUD Alexandre et WILLAUME Franck

DECISIONS DU CONSEIL

- Pour des raisons de sécurité, une nouvelle réglementation de la circulation sur différentes rues du village a été adoptée par le conseil :
La rue du Colombier sera en sens unique de la rue de la Fontaine en direction de la place de Lorraine jusqu'au bâtiment de la MJC compris, puis en double sens depuis la MJC jusqu'à la place de Lorraine.
La rue du Pressoir ne sera plus une priorité à droite par rapport à la rue de la Fontaine dans le sens Manonville-Martincourt, un panneau STOP sera posé au bout de la rue du Pressoir.
La rue de la Fontaine, au niveau de la sortie du parking de la salle des Chapelines, un panneau STOP sera posé.
Le faubourg Saint-Claude, il sera posé deux panneaux CEDEZ LE PASSAGE sur la voie romaine au niveau de l'intersection de la rue des Conteaux.

- Les subventions allouées aux différentes associations ont été votées :
Les Jeunes Manonvillois 400,00 €
La Manonvilloise 200,00 €
Familles Rurales (centre aéré) 3,00 € par jour et par enfant
ADMR 150,00 €
ADAPA 150,00 €
Centre Brancion 150,00 €
Indemnité de gardiennage de l'église versée à Mr le Curé 119,55 €
Comité Départemental d'Organisation du Concours National du Prix de la Résistance et de la Déportation (bon d'achat pour livre) 20,00 €.

INFORMATIONS

ENEDIS

Une coupure d'électricité a été constatée la semaine dernière, EDF nous a prévenu ½ h avant d'une coupure pour le changement d'un isolateur sur la ligne de moyenne tension qui alimente notre commune.

RECENSEMENT 16 ANS

Les jeunes nés entre janvier et mars 2002 doivent venir en mairie s'inscrire pour le recensement militaire.

Manonville le 6 février 2018

Le Maire,

Patrick THIERY